



Ordonnance de télécom CRTC 2013-668

Version PDF

Ottawa, le 10 décembre 2013

Le Conseil **approuve de manière définitive** l'entente suivante. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement à la demande.

Demandeur	Titre de l'entente	N° de dossier	Date de la demande
Gosfield North Communications Co-operative Limited	Entente relative au service de fichiers d'échange d'inscriptions ordinaires	8340-G2-201316209	le 8 novembre 2013

Secrétaire général